

L'ETABLISSEMENT DU TEXTE

Histoire éditoriale

A l'issue de nos recherches, nous ne pensons pas qu'il existe d'édition postérieure à 1641. Arbour¹ dénombre quatre éditions, deux datant de 1639, une autre de 1640 et une dernière de 1641. Nous n'avons pas pu consulter celle de 1640, conservé à l'université John Hopkins, mais il semble, d'après la description qu'en donne Arbour, qu'elle ne diffère pas de celle de 1641 : de même que cette dernière, elle est appelée « troisieme edition », et comporte 95 pages, et comme toutes, elle est imprimée chez Toussaint Quinet. S'agit-il de la même édition, datée de 1640 par erreur ? On pourrait également penser que l'édition de 1641 est éditée « sur l'imprimé » de 1640, mais elle possède un privilège propre. Jane Conroy n'évoque pas l'édition de 1640. Dans tous les cas, on peut supposer qu'il n'y a que trois éditions distinctes, du fait même que la dernière porte l'appellation de troisième édition.

Description des différentes éditions consultées

A. Appelée dans les notes édition 1639a.

Charles Regnault, *Marie Stuard, reyne d'Ecosse*, tragédie, Paris, Toussaint Quinet, 1639, in-4°, XVI-107 p.

Exemplaires consultés : BN MFICHE 4-YTH-7069 et Arsenal GD-42795

(1) Frontispice gravé

(2) verso blanc

(3) page de titre :

MARIE / STUARD / REYNE D'ECOSSE / TRAGEDIE. / De Monsieur REGNAULT. / A PARIS, / Chez TOUSSAINCT QUINET, au Palais, / dans la

¹ Romeo Arbour, *L'Ere baroque en France. Répertoire chronologique des éditions de textes littéraires*, Troisième partie 1629-1643, Genève, Droz, 1980. Notices 16394, 16395, 17250, 17557.

Anne Teulade

petite salle sous la montée de la / Cour des Aydes. / M.DC.XXXIX. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

(4) verso blanc

(5) à (8) A / MONSEIGNEUR / L'EMINENTISSIME / CARDINAL DUC / DE RICHELIEU.

(9) (10) APOLOGIE DE LA REYNE / d'Ecosse au Lecteur.

(11) Epigrammes de Rotrou et Poucet de Montauban.

(12) Deux épigrammes de Gillet.

(13) Poème d'Avice et Stances de Choppin.

(14) Epigramme de Du Pelletier et poème de Sallebret.

(15) Privilège du Roy. Achevé d'Imprimer pour la premiere fois le 29 Decembre 1638.

(16) Les Personnages.

Texte de la pièce : 107 pages.

B. Appelée dans les notes édition 1639b.

Charles Regnault, *Marie Stuard Reyne d'Ecosse*, tragedie, Paris, Toussaint Quinet, 1639, in-12, XXIV-96p.

Exemplaires consultés : Arsenal GD-21218 ; GD-23542

(1) frontispice gravé

(2) verso blanc

(3) page de titre :

MARIE / STUARD / REYNE D'ECOSSE / TRAGEDIE. / De Mr REGNAULT. / A PARIS, / Chez TOUSSAINCT QUINET, / au Palais, dans la petite Salle, sous / la montée de la Cour des Aydes. / M.DC.XXXIX.

(4) verso blanc

(5) à (7) A / MONSEIGNEUR / MONSEIGNEUR / L'EMINENTISSIME / CARDINAL DUC / DE RICHELIEU.

(8) à (12) APOLOGIE / DE LA REYNE D'ECOSSE. / AU LECTEUR.

(13) Epigramme de Rotrou.

(14) Epigramme de Poucet de Montauban.

(15) Epigramme de Gillet.

(16) Autre épigramme de Gillet.

(17) Poème d'Avice.

(18) (19) Stances de Choppin.

(20) Epigramme de Du Pelletier.

(21) Rondeau de De La Mailleraye.

(22) (23) Extraict du Privilège du Roy. Achevé d'imprimer pour premiere fois, le 29 decembre 1638.

(24) Les Personnages

Texte de la pièce : 96 pages.

C. Appelée dans les notes édition 1641.

Charles Regnault, *Marie Stuard, reyne d'Ecosse*, tragedie, Troisiesme edition, Paris, Toussaint Quinet, 1641, in-4°, X- 95p.

Exemplaires consultés : Arsenal : 4-BL-3442 (1) ; GD-42794

(1) page de titre

MARIE / STUARD/ REYNE D'ECOSSE / TRAGEDIE / DE Mr REGNAULT. / Troisiesme Edition. / A PARIS, / Chez TOUSSAINCT QUINET, au / Palais, dans la petite Salle, sous la montée / de la Cour des Aydes. / M.DC.XXXXI. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

(2) verso blanc.

(3) à (5) A / MONSEIGNEUR / L'EMINENTISSIME / CARDINAL DUC / DE RICHELIEU.

(6) Epigramme de Colletet.

(7) Extrait du Privilege du Roy. Achevé d'imprimer pour la 3. fois le dernier Septembre 1640.

(8) Les Acteurs.

(9) (10) APOLOGIE DE LA REYNE / d'Ecosse au Lecteur.

Texte de la pièce : 95 pages.

Choix de l'édition de base

Contrairement à la pratique habituelle, nous avons choisi de nous fonder sur la dernière édition pour établir notre texte. L'importante des modifications entre cette dernière et les deux premières atteste en effet un gros travail de réécriture de la part de Regnault, qu'il nous a semblé bon de conserver, afin de transmettre le texte définitif qu'a voulu donner le dramaturge. La deuxième version apporte des corrections essentiellement orthographiques, syntaxiques, de présentation et de répartition des répliques, et de ponctuation². Toutes les modifications ne sont pas dotées d'un sens important. Certaines substitutions de mots, en particulier, apparaissent assez anodines : les "O" peuvent être remplacés par des "Ha" (v. 88, 209, 714, 1033, 1185, 1312, etc.), les structures grammaticales par des équivalents sémantiques et syllabiques ("Qu'alors" par "que lors" v. 160, "quoy que" par "bien que", v. 314), des substantifs par des quasi synonymes ("trompeuse" par "pompeuse" v. 931, "deplorable" par "regrettable" v. 1000, "demandent à" par "desirent de" v. 1172). Parfois, une modification sert le rythme du vers (v. 220), rectifie quelque lien logique (v. 643) ou permet de

² D'ailleurs, lorsqu'en note nous donnons les versions de 1639a et 1639b, lorsque celles-ci sont les mêmes nous choisissons l'orthographe et la ponctuation de 1639b.

Anne Teulade

ménager une liaison de scènes (v. 573-574). Dans de nombreux cas cependant, le travail de réécriture vise une amélioration tangible du texte, et témoigne donc d'un constant souci de perfectionnement. Une erreur grammaticale est supprimée (" a " au lieu de " n'a ", v. 962), une situation impossible est corrigée (v. 1152 sq, c'est Melvin qui relate la mort du Comte, au lieu de Kenede, car celle-ci, présente auprès de Marie dans la scène précédente, n'a pu en être témoin), un jeu de scène confus est clarifié (IV, 6, Marie adresse un message à son fils dans l'édition 1639a, mais elle est seule en scène ; en 1639b, le destinataire est matérialisé par le portrait de Jacques VI qu'elle tient à la main). La version de 1641 présente encore de telles corrections. Dans la troisième scène du troisième acte de 1641, Melvin et le Vicomte de Herrin sont répertoriés parmi les personnages présents sur scène alors qu'ils ne l'étaient pas dans les éditions de 1639 : ils deviennent ainsi les témoins muets du malheur de Norfolk. Cet ajout rend la suite plus cohérente, car dans la scène 4, ces mêmes personnages commentent le destin misérable de Norfolk, une fois que celui-ci a été emmené par le capitaine des gardes : comment justifier ces répliques si ces personnages n'avaient pas été présents ? D'autres maladresses sont supprimées : dans la scène 6 de l'acte III, lorsque Marie pleure la perte du duc, celui-ci est évoqué à la deuxième personne au lieu de la troisième (v. 979), ce qui s'intègre mieux dans le discours qui constitue une apostrophe *in absentia* à Norfolk. Une bizarrerie sémantique, " plus tard que la postérité ", est supprimée (v. 1139), une construction vieillie, " absentant ", est modernisée (v. 1447). On note donc que les rééditions constituent d'abord des améliorations évidentes du texte original. La version de 1641 présente en outre, comme nous le montrons dans notre introduction, de substantiels remaniements, dont la cohérence témoigne qu'ils s'inscrivent dans une perspective de réécriture importante.

Cependant, les textes de 1639 ne sont pas moins intéressants que celui de 1641. La confrontation des différentes versions s'avère particulièrement précieuse pour l'histoire du théâtre et la réflexion sur l'esthétique de la tragédie. Il nous semblait donc nécessaire de les donner à lire, en note pour les éléments modifiés, et de manière décalée dans le texte pour les éléments supprimés (en rouge et non numérotés).

Principes d'édition

Nous n'avons modernisé ni la graphie ni la ponctuation. Nous avons conservé l'orthographe de l'édition de 1641 (considérablement améliorée par rapport à celle des éditions de 1639), car celle-ci ne présente pas de difficulté majeure et n'entrave de ce fait pas la lecture et la compréhension du texte. Nous avons en outre choisi de ne pas corriger systématiquement ce texte, excepté pour les manifestes fautes d'impression, les fautes d'accent qui introduisent une ambiguïté syntaxique, les fautes d'accord, les problèmes à la rime, etc. La ponctuation est également celle du texte de 1641 : bien que considérablement

modifiée par rapport à celle de 1639³, elle est encore destinée à guider la lecture à haute voix, plutôt qu'à marquer la syntaxe⁴. Certaines marques de ponctuation pourront ainsi apparaître au lecteur moderne trop fortes d'un point de vue grammatical, parce qu'elles signalent en fait les pauses dans l'énonciation du texte par l'acteur. Loin d'être fantaisiste, cette ponctuation indique le rythme des vers, et elle rappelle au lecteur moderne que l'on lisait toujours les textes de théâtre et de poésie à haute voix, au XVII^e siècle.

Liste des corrections apportées au texte

Nous avons corrigé les éléments suivants :

Dans l'Apologie : « 1587. » (ponctuation), « ressemble ».

Dans le texte de la pièce :

« misere » (v. 9. ponctuation), « cercles » (v.66), « ou » (v. 95, 116, 243, 326, 729, 984, 1130, 1193, 1360), « Hymenee » (v. 129), « quelle » (v. 174), « á » (v. 200, 348, 363, 385, 584, 816, 834, 949, 958, 1204, 1227, 1230, 1231, 1620, 1627), « à » (v. 174, 207, 216, 278, 305, 751, 775, 1012, 1184, 1197, 1221, 1555), « silence, » (v. 206), « ce » (v. 298, 1270), « celle » (v. 380), « d'estruit » (v. 388), « apresent » (v. 393), « autorité » (v. 399), « â » (v. 478, 512, 958, 1004, 1152), « peché » (v. 481), « jurée » (v. 502), « arrivè » (v. 599), « apprenants » (v. 622), « && » (v. 765), « Mourry » (v. 833-834), « la » (v. 850), « leur » (v. 1045), « Na » (v. 1232), « Où » (v. 1302).

Anne TEULADE

³ Nous ne laissons aucune trace de cette ponctuation des éditions 1639a et b. Elle n'apparaît pas en note, car le résultat eût été illisible.

⁴ Sur ces deux systèmes de codification de la ponctuation, lire l'Avertissement de G. Forestier au premier tome du *Théâtre complet* de Rotrou, Paris, S.T.F.M., 1998, p. 9-11. Nous nous sommes fondée sur les principes qu'il y énonce pour effectuer ce choix d'une orthographe non modernisée.